

dépôt le 24/05/17
radio zinzine info
04300 Limans

forcaquier

PRE
DISTRI
LA POS

dispensé de timbrage



**RADIO
ZINZINE
INFO**

L'IRE DES CHÊNAIES

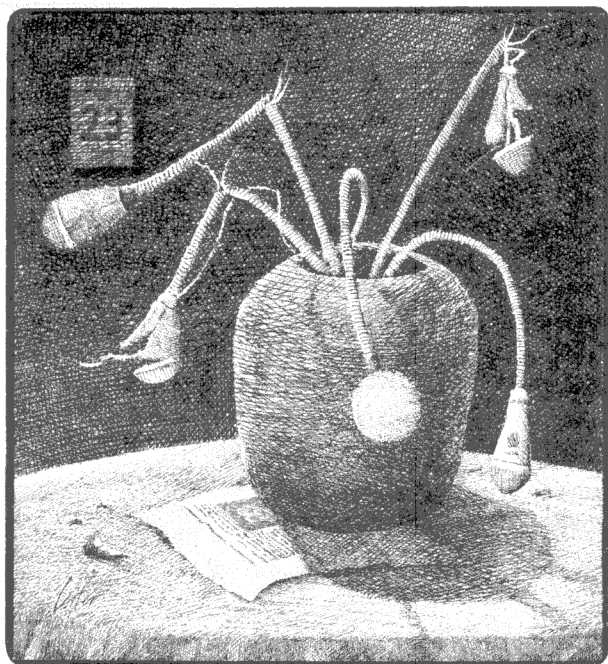
N°679 - 24 mai 2017

Un «storytelling» à la Arte Radio

Arte Radio a vu le jour il y a 15 ans sous la direction de Sylvain Gire, avec une totale carte blanche quant à la forme et au contenu. Et ça se sent. Ce n'est pas à proprement parler une «radio», plutôt une compilation de podcasts, souvent courts (entre 3 et 20 minutes), sur une multitude de sujets (2301 sons à l'heure d'aujourd'hui). Elle a su se forger un «caractère», un ton bien à elle et une place reconnue dans le monde de la radio plus «traditionnelle».

Logiquement, l'équipe d'Arte Radio était présente au Festival Longueurs d'Onde à Brest en février dernier. Il s'y rencontre des professionnel.le.s (Radio France surtout), des «amateur.trice.s» de radios moins reconnues, des webradios, des radios «libres»... Sylvain Gire y a pris la parole pour y expliquer sa démarche et

donner outils aux futurs contributeurs et contributrices d'Arte Radio. Son maître mot est «storytelling» – c'est ça la radio aujourd'hui, paraît-il.



Contrairement aux apparences, «storytelling» n'est pas la simple traduction de «raconter des histoires»; et on ne le dit pas en américain pour faire classe. Non, ça vient vraiment des States, notamment de *Serial*, ce «polar sonore» qui a fait un carton. C'est le premier podcast à atteindre les 5 millions de téléchargements, reprenant les ficelles du journalisme d'investigation version série HBO. En creusant un peu, on s'aperçoit que le «storytelling» c'est une structure narrative conceptualisée dans les années 90 par et pour le marketing. Ainsi aujourd'hui, l'armée recrute en vendant de l'aventure. Une boîte de conserve se dit «recette traditionnelle». On construit des scénarios à succès dont on attend toujours, fébrile, la saison suivante. Il faut des formes courtes, consommables rapidement au bureau ou dans le métro, il faut du *fun*, il faut de l'émotion, il faut de l'authentique et un peu de provocation.

Ce qui ne veut pas dire que Arte Radio fait du marketing. Il y a des documents sonores très intéressants comme *Les bijoux de famille* (Benoît Bories) sur la contraception masculine et *La révolution ne sera pas podcastée* sur des sons de manifs (Olivier Minot) pour n'en citer que deux...

Cependant citons Sylvain Gire: «pendant trop longtemps le documentaire à vocation sociale et politique s'est tourné vers les pauvres et finalement on se rend compte que c'est beaucoup plus intéressant de se tourner vers les riches [...]» dit-il en se comparant à l'émission télé à succès *Strip-tease*¹. Ou encore il affirme à Brest: «Tout à l'heure un jeune homme est venu me voir, il me propose un sujet: «J'arrête la radio!». C'est génial! Il en a marre de travailler dans une petite radio associative dans je ne sais pas quel coin paumé et dont tout le monde se fout!».

On se dit finalement que derrière ses apparences gauchisantes, Arte Radio a surtout très bien su s'adapter à son époque, à maximiser son audimate en surfant sur les ressorts rodés du «storytelling»: l'émotion plutôt que la réflexion, l'anecdotique plutôt que les histoires collectives, la représentation d'un monde où règneraient le drôle, le touchant, voire le ridicule, débarrassé des violences sociales, une société totalement libéralisée où l'«individu» serait la

seule chose vraiment importante. Exemple: *Je suis ta mère*, où l'auteur fait découvrir *Stars Wars* à sa mère, ou *Adopte mon père* où un autre auteur aide son père à draguer sur internet...

Enfin, la critique facile, ça doit être notre côté *hasbeen*, à nous les acteurs des «petites radios dont tout le monde se fout»! C'est vrai qu'on croit encore pouvoir changer l'époque, même avec notre lot d'imperfections, de problèmes techniques, nos manques de fric... On les défendra jusqu'au bout nos radios autogérées, construites avec les auditeurs.trice.s, ancrées dans des territoires, où les studios deviennent des lieux de rencontres, de débats, de luttes... Parce que la vie, paraît-il, n'est pas un long «storytelling» tranquille!

Mateo

1. «Séance d'écoute Arte Radio - Entretien avec Sylvain Gire et Chloé Assous-Plunian»,

<https://www.youtube.com/watch?v=3u8c0Aio9NU>

Edouard Philippe, impliqué dans le pillage de l'uranium du Niger par Areva...

... et dans un conflit d'intérêt en tant que maire du Havre au profit de son ancien employeur Areva

L'Observatoire du nucléaire dénonce la nomination au poste de Premier ministre de M. Edouard Philippe qui n'est en rien le personnage «modéré» que la communication macronienne tente de mettre en scène. Bien au contraire, M. Philippe a les mains très sales, ou plutôt... radioactives. En effet, lorsqu'il travaillait pour la multinationale atomique Areva, il a participé à de sombres manœuvres dans les coulisses uranifères de la Françafrique.

En octobre 2007, Edouard Philippe est nommé directeur de la communication et directeur des affaires publiques d'Areva. Son activité principale est alors de s'assurer de la collaboration de parlementaires acquis au lobby de l'atome. Il est ainsi en contacts rapprochés avec Marc Vampa, député de l'Eure et président du groupe d'amitié France-Niger à l'Assemblée Nationale¹.

C'est précisément pendant cette période, le 13 janvier 2008, qu'un accord est signé entre Areva et le pouvoir du Niger concernant l'exploitation de l'uranium, accord immédiatement contesté par le Mouvement des Nigériens pour la justice, mouvement touareg en rébellion contre le pouvoir central de Niamey².

En effet, les maigres revenus de l'uranium, largement sous-payé depuis des décennies par Areva, ne bénéficient en rien à la population, et encore moins aux Touaregs, alors que les mines d'uranium sont situées dans leurs zones traditionnelles de vie.

Il est donc logique de considérer que les manœuvres en coulisse de M. Philippe ne sont pas étrangères aux graves troubles qui ont eu lieu par la suite dans la zone sahélienne (Niger/Mali) et dans le fait que, poussés par la misère, des groupes touaregs aient fini par s'allier à des mouvements djihadistes.

Mais, surtout, il est légitime de se demander pour qui agit M. Philippe lorsqu'il est en charge des affaires publiques, que ce soit auparavant comme maire du Havre et désormais comme Premier ministre.

Une première réponse est apportée par le fait que, à peine assis dans le fauteuil de maire du Havre (aimablement offert par son prédécesseur qui a démissionné en cours de mandat!), Edouard Philippe a offert un pont d'or... à son ancien employeur Areva, pour qu'il installe deux usines d'éoliennes off-shore, projet finalement abandonné piteusement en septembre 2016: il serait intéressant d'enquêter pour voir ce que la sympathie d'Edouard Philippe pour Areva a finalement coûté aux citoyens-contribuables...

On notera d'ailleurs que, de 2007 à 2010, M. Philippe a cumulé sans état d'âme son poste chez Areva et son mandat d'adjoint au maire du Havre mais, aussi, que la Haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP) lui a infligé un blâme pour avoir refusé de fournir des informations sur sa déclaration de patrimoine de 2014, pourtant exigées par la loi.

1. cf Charlie Hebdo, 29 avril 2009

2. cf AFP, 17 janvier 2008

Condamnations de personnes solidaires des migrants

Le 19 mai avait lieu à Nice le rendu du procès de Francesca, qui s'était tenu le 4 avril à Nice. Par ailleurs, le 16 mai, quatre personnes de la vallée de la Roya passaient elles aussi en procès pour avoir apporté un peu de solidarité qui, ces temps-ci, marchent sur le bord des routes.

Le procès de Francesca (dont on peut lire une transcription partielle du déroulé sur citoyensolidaires06.com) avait donné lieu à un rassemblement de soutien devant le tribunal. Ce soutien s'adressait à la fois à la personne jugée, mais aussi aux migrants et aux pratiques portées par des centaines de personnes refusant de fermer les yeux sur ce qui se déroule autour d'elles. Le procureur avait alors demandé 8 mois d'emprisonnement avec sursis et une interdiction du territoire français de 2 ans. Hier, elle a finalement été condamnée à 1000 euros d'amende, verdict dont elle fait appel.

Pour les 4 de la Roya, qui passaient eux aussi en procès au tribunal de Nice pour leurs pratiques de solidarité, le procureur demande 800 euros d'amende avec sursis. Délibéré le matin du 23 juin.

Pour rappel, la France a fermé ses frontières avec l'Italie depuis le 12 juin 2015 pour les personnes n'ayant pas la bonne couleur de peau. Depuis, après de nombreuses luttes du côté italien de la frontière, notamment à Vintimille, la vallée de la Roya est devenue l'un des points de passage les plus empruntés par celles et ceux qui cherchent à venir en France, malgré les barrages militaro-policiers.

Les réactions de solidarité des habitants de la vallée de la Roya, que nous saluons, sont cependant régulièrement sous le coup des attaques des institutions locales, et notamment d'Eric Ciotti, député des Alpes-Maritimes, qui estime que «tous les habitants de la Roya sont des délinquants», et a d'ailleurs porté plainte contre plusieurs d'entre eux. Aujourd'hui, la vallée est militarisée, une pression policière énorme est mise sur ses habitant-e-s.

Il est important de les soutenir, car ils font partie de celles et ceux qui se sont mis-es en jeu pour la liberté de circulation et pour la solidarité concrète avec les migrants.

Contre cette dynamique répressive et le «délict de solidarité», le collectif Délinquants Solidaires [delinquantsolidaires.gandi.ws] s'est par ailleurs mis en place.

Un paysan tué par les gendarmes: la pression des contrôles sanitaires en question

Un agriculteur a été tué par des gendarmes le 20 mai à Saily, en Saône-et-Loire, alors qu'il tentait de prendre la fuite. Jérôme Laronze, éleveur de bovins âgé de 37 ans, faisait l'objet d'actives recherches depuis le 11 mai. Ce jour-là, des inspecteurs des services vétérinaires de la Direction départementale de la protection de la population (DDPP) se rendent dans sa ferme, accompagnés de forces de l'ordre. Selon les premiers éléments de l'enquête, Jérôme Laronze «fonce» alors avec son tracteur sur les gendarmes, avant de prendre la fuite. *«Ce contentieux entre l'agriculteur et l'inspection sanitaire remontait en fait à plusieurs années. L'inspection l'avait déjà sanctionné pour défaut de soin sur ses bêtes, quand Jérôme Laronze invoquait lui des lourdeurs administratives»*, rapporte France 3.

Moratoire sur les contrôles

Recherché par les gendarmes, l'homme s'était confié le 18 mai au *Journal de Saône-et-Loire*. Il évoque la «colère du juste» pour justifier son coup de sang lors du contrôle qui avait dégénéré. Dénonçant la «solitude» de l'agriculteur «face aux contrôleurs», le trentenaire avait pourtant affirmé n'avoir «absolument pas l'intention de (se) suicider». Les gendarmes le localisent finalement le 20 mai, dans une voiture, garé dans un chemin étroit. *«Alors que les gendarmes s'approchaient de lui, Jérôme Laronze a foncé sur eux, selon Karine Malara, procureure de la République de Mâcon. Se sentant menacés, les militaires ont ouvert le feu à plusieurs reprises. Il a été touché mortellement.»*

Jérôme Laronze était adhérent à la Confédération paysanne. Le syndicat dénonce dans un communiqué «les méthodes employées face à la détresse économique et humaine». *«Nous mettons ici en question l'absence de prise en compte de la détresse des hommes, souvent seuls dans leur ferme, confrontés à l'humiliation d'un contrôle qui peut parfois faire agir les paysans au-delà de la raison.»* Contactée par Bastal, Cécile Muret, membre du comité national de la région Bourgogne Franche-Comté, précise que le syndicat départemental avait obtenu un an plus tôt que Jérôme Laronze soit accompagné lors des contrôles par un paysan de la Confédération paysanne. *«Là, il semble que c'était un contrôle inopiné et Jérôme était seul. Ce n'est pas en envoyant les gendarmes que l'on fait avancer les choses»*, déplore-t-elle.

Des contrôleurs assassinés

Le syndicat demande dans l'immédiat un moratoire sur les contrôles. *«Les retards d'aides de la Politique Agricole Commune combinés à la pression des contrôles ne font qu'ajouter à la détresse»*, souligne Cécile Muret. Une rencontre avec le nouveau ministre de l'Agriculture, Jacques Mézard, est prévue le 23 mai. *«Il faut que le travail des paysans trouve une reconnaissance humaine et économique. Ce n'est qu'à ce moment que les normes et les contrôles re-*

fréquences FM: Forcalquier/Pertuis 100.7
Apt 92.7 - Manosque 105 - Digne 95.6 - Sisteron 103 -
Briançon 101.4 - Embrun 100.9 - Gap 106.3 - Aix-en-
Provence 88.1 - Marseille et alentours, sur poste DAB+
Zinzine - site oueb: <www.radiozinzine.org>

trouveront tout leur sens et serviront l'intérêt général.» La procureure de Mâcon a par ailleurs annoncé l'ouverture d'une procédure pour «violences ayant entraîné la mort sans intention de la donner».

Ce drame qui touche le monde paysan et illustre un terrible défaut d'accompagnement, ne doit pas faire l'impasse sur les conditions de travail des contrôleurs. Le 2 septembre 2004, un contrôleur du travail et un agent du service de contrôle de la Mutualité Sociale Agricole, Sylvie Trémouille et Daniel Buffière, ont été assassinés par un agriculteur lors d'une inspection dans une exploitation agricole, à Saussignac en Dordogne. Plus récemment, le 17 février 2016, une jeune conseillère agricole a été tuée par un éleveur à Mayran, dans l'Aveyron, lors d'une visite sanitaire dans l'exploitation laitière.

Sophie Chapelle, bastamag.net

Saboter l'entreprise Delley, saboter l'agrobusiness et ses OGM

Il y a quelques semaines, nous avons saboté des machines agricoles de Delley Semences et Plantes SA (DSP) en versant du sable fin dans les réservoirs d'essence et nous avons mélangé différentes variétés de leurs semences préparées pour la multiplication dans leur hangar, parce que Delley est l'un des principaux partenaires de Agroscope (centre de compétence de la Confédération pour la recherche agricole) qui porte l'introduction des OGM en Suisse avec son Protected Site à Zurich, et parce que Delley est un important développeur de semences hybrides, que les paysan.ne.s ne peuvent pas reproduire eux/elles-mêmes.

Pourquoi s'en prendre à Delley

Delley entretient une collaboration étroite et routinière avec Agroscope, qui collabore par ailleurs avec des entreprises impliquées dans les pesticides et les OGM. Delley participe également à des programmes internationaux de sélection variétale sur les hybrides, pour pousser encore les rendements dans une logique productiviste. Par exemple, pour le développement des maïs hybrides, DSP et l'entreprise espagnole Semillas Fitó ont créé DEFI genetics SA,

qui est aussi basée à Delley. DSP est un établissement multiplicateur de semences en Suisse, qui a un rôle de planification et d'organisation de la production des semences, de formation des contrôleur.euse.s et du personnel technique, et qui est co-détenteur des brevets et des certificats d'obtention (COV) sur les variétés sélectionnées par Agroscope. En sabotant le travail et les outils de Delley, nous dénonçons leur collaboration

Radio Zinzine, quoi de neuf sur nos ondes...

avec Agroscope et leur participation à un modèle agricole qui manipule et marchandise le vivant, et qui arrache leur autonomie aux paysan-ne.s et aux autres plus petits sélectionneur.euse.s.

Nous refusons d'accepter et de les laisser faire.

Marchandisation du vivant et mainmise de quelques grands cartels

L'industrie a besoin d'une uniformité des marchandises. L'industrialisation de l'agriculture a transformé le travail de sélection en une recherche d'homogénéité et de stabilité des variétés, où le rôle des semencier.e.s est de créer des plantes identiques, qui sont inscrites aux catalogues des variétés autorisées à la circulation dans un pays. Inventer des organismes génétiquement modifiés (OGM) - «améliorer les plantes», dans leur jargon -, c'est poursuivre ce même but: créer des clones (ainsi que les pesticides qui vont avec), les autoriser (c'est-à-dire interdire la culture de toutes les autres variétés), les breveter (c'est-à-dire en faire la propriété de quelqu'un.e), les vendre, et empêcher les paysan.e.s de pouvoir s'en passer. C'est une logique de marchandisation du vivant, où les brevets et les COV sont le monopole de cartels de grosses entreprises semencières (semences, pesticides et médicaments), et où l'autonomie paysanne est minée.

La recherche publique prépare le terrain

Sur le plan de l'expérimentation, les OGM cohabitent déjà avec d'autres formes de cultures, dans les laboratoires mais aussi dans le site ultra-sécurisé (Protected Site) mis en place par Agroscope. Ces recherches visent officiellement à l'acceptation et à la commercialisation des OGM en Suisse. Delley Semences et Plantes SA est une entreprise privée qui profite déjà, et profitera encore plus, des avancées de la recherche publique menée sur les biotechnologies - à l'heure actuelle, plus de la moitié de ses revenus provient des brevets qu'elle (co-)détient. Agroscope utilise des techniques dont les principes sont très proches des OGM, mais sur d'autres moments d'intervention et de modification (impossible de savoir sur la plante ainsi produite de quelle manière elle a été modifiée). Cela leur permet de donner d'autres appellations (pas encore légiférées) aux variétés développées qui sont, elles, légalement autorisées à la circulation et à la culture. De plus, le salaire des «experts» scientifiques en génie génétique, à qui la population est priée de faire confiance, dépend d'une collaboration étroite avec des entreprises qui font du profit sur la commercialisation de ces variétés modifiées...

-Vers une agriculture biologique et autonome sans compromis!

Nous dénonçons la vision d'une agriculture biologique qui pourrait cohabiter avec des monocultures industrielles d'OGM, car nous voulons un changement radical maintenant! Ces entreprises et ces institutions travaillent à maintenir la structure de la société industrielle en place.

Nous savons que d'autres formes d'agriculture ont la capacité de s'étendre à large échelle et permettre aux paysan-ne.s de gagner en autonomie, ainsi que d'assurer une nourriture saine dans un environnement vivable. Mais cela n'est possible que si les options industrielles et les destructions qui les accompagnent cessent! Qu'on arrête de les financer, de collaborer avec les entreprises qui mettent en pratique la manipulation et la domination du vivant, des êtres humains et de leur nourriture pour leur propre profit. Qu'on les empêche d'écraser la diversité biologique et la liberté!

Radio Zinzine Info

F - 04300 Limans

Tél.: +04 92 73 10 56

Fax: +04 92 73 16 15

e-mail: info@radiozinzine.org

site: www.radiozinzine.org

Publication hebdomadaire

Com. Paritaire N°0214G87780

ISSN: 1248-2951

Directeur de Publication:

Jean Duflo

Édité et imprimé par l'

Association Radio Zinzine

Déclaration au Parquet: 9 mai 1994

Abonnement:

20 € pour 6 mois

38 € pour 1 an

abonnement de soutien 50€

Chèque à l'ordre de Radio Zinzine